



Traité Mena'hot

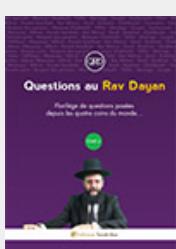
Michna 1 - Chapitre 4

התקלה אינה מעכבת את הלבן,
והלבן אינו מעכ卜 את התקלה.
תפלה של יד אינה מעכבת של ראש,
ושל ראש אינה מעכבת של יד.
הסלת ובשמון אינו מעכביין את ביין,
ולא ביין מעכיבן.
המתקנות שעל מזבח החיצון
אינו מעכבות זו את זו:

[L'absence des cordons]bleu azur [tekhelet] n'empêche pas[l'accomplissement de la mitsva des franges rituelles avec]les[cordons blancs], et l'[absence des cordons]blancs n'empêche pas[l'accomplissement de la mitsva des cordons]bleu ciel.[Si l'on n'en a qu'un, on le porte sans l'autre. L'absence des]téfilines du[bras]n'empêche pas[l'accomplissement de la mitsva des téfilines] de la tête, et[l'absence des téfilines] de la tête n'empêche pas[l'accomplissement de la mitsva des téfilines]du[bras]. Si l'on n'en a qu'un, on le porte sans l'autre. La Michna revient sur la discussion des halakhot des offrandes de farine, qui sont le thème central de ce traité. L'absence de]fleur de farine et d'huile[pour l'offrande de farine accompagnant les 'olot et les sacrifices de paix]n'empêche pas[la libation]du vin, et[l'absence]du vin[pour la libation]n'empêche pas[le sacrifice de la farine et de l'huile. Le fait de ne pas effectuer certains des]placements[de sang]sur l'autel extérieur n'empêche pas[l'accomplissement de la mitsva avec]les autres[placements, car même si le Kohen n'a effectué qu'un seul placement de sang, l'offrande effectue l'expiation après coup].

Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions